

TABLEAU RECAPITULATIF DES DIFFERENTS TEMPS PARTIELS

TEMPS PARTIEL DE DROIT

Motif	Durée	Pièces justificatives
Pour élever un enfant de moins de 3 ans ou en cas d'adoption	Renouvelable jusqu'à la veille des 3 ans de l'enfant ou la veille de l'expiration d'un délai de trois à compter de l'arrivée au foyer de l'enfant adopté	<ul style="list-style-type: none"> Photocopie de l'acte de naissance ou du livret de famille ou du jugement d'adoption ou de la déclaration de grossesse
Pour donner des soins au conjoint, enfant ou ascendant	<p>Renouvelable sans limitation tant que les conditions requises pour l'obtenir sont réunies</p> <p>Cesse de plein droit lorsque l'état de santé du conjoint, de l'enfant ou de l'ascendant ne nécessite plus une présence de l'agent</p>	<ul style="list-style-type: none"> Justificatif attestant du lien de parenté avec l'ascendant ou l'enfant (livret de famille) ou de la qualité de conjoint (acte mariage, copie PACS) Certificat médical émanant d'un praticien hospitalier (à renouveler tous les 6 mois) Copie de la notification de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) ou de la carte d'invalidité et/ou de la notification de l'AAH (Allocation d'Adulte Handicapé) et/ou de l'indemnité compensatrice pour tierce personne
Pour situation handicap dans le cadre de l'obligation d'emploi	Tant que les conditions sont réunies	<ul style="list-style-type: none"> Toute pièce justificative attestant de la situation de handicap (RQTH, notification attribution d'une rente d'accident de travail de plus de 10% ou de l'AAH (Allocation d'Adulte Handicapé) ou attribution d'une pension d'invalidité ou copie de la carte d'invalidité

TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION

Motif	Durée	Pièces justificatives
Pour convenances personnelles	Renouvelable sans limitation de durée mais sous réserve des nécessités de service	<ul style="list-style-type: none"> Afin de permettre une instruction personnalisée des dossiers, les demandes devront faire l'objet d'un courrier explicite accompagné éventuellement de toutes pièces justificatives
Pour raison de santé		<ul style="list-style-type: none"> Courrier expliquant la situation et la nécessité de l'obtention du temps partiel Certificat médical sous pli confidentiel <p>Les demandes seront transmises par les services de la DRH pour avis, au médecin de prévention qui convoquera l'intéressé(e) s'il y a lieu.</p>
Pour créer ou reprendre une entreprise	Renouvelable dans la limite de quatre ans (trois ans + prolongation un an possible)	<ul style="list-style-type: none"> Copie de l'attestation d'inscription auprès de l'URSSAF, ou justificatif d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers <p>Pour les 1ères demandes, une demande de cumul d'activité doit être déposée auprès des services de la DRH. L'accord du temps partiel est assujéti à l'accord du cumul d'emploi par la commission de déontologie.</p>